

Le Pôle Vie Sociale

Centre Ressources Régional (CRR)

Qu'est-ce que c'est ?

Un ensemble de professionnels disponibles sur les questions de vie sociale des personnes avec une trisomie 21 ou autres troubles du développement intellectuel.

- Selon le choix et le besoin de chacun, le Pôle propose des accompagnements favorisant l'accès, en milieu ordinaire, aux droits et à la citoyenneté, à la culture, au sport et aux loisirs, au logement, à la mobilité, au numérique.
- Il permet à chacun d'être autonome dans sa vie personnelle.
- Il intervient auprès des personnes concernées de tout âge, de leurs familles, des acteurs de droit commun.

Je suis une personne avec trisomie 21

Je suis une personne avec un trouble du développement intellectuel

Le Pôle Vie Sociale peut m'aider pour :

Mes sorties et mes loisirs

- pratiquer un sport, un loisir
- avoir une activité culturelle
- organiser des vacances
- trouver des personnes pour m'aider avec les outils numériques



Mon logement et ma vie personnelle

- apprendre à vivre en autonomie dans le logement que je choisis
- trouver des personnes pour m'aider dans mon quotidien
- vivre ma vie familiale et mes relations sociales

Ma mobilité

- apprendre à me déplacer seul en sécurité
- préparer mon permis de conduire

Mes droits

- m'informer sur mes droits
- accéder et exercer mes droits



Je suis un parent

Le Pôle Vie Sociale peut m'accompagner pour :

- **rechercher des activités de loisirs** (centre de loisirs, sport, activités culturelles, vacances)
- **rendre mon enfant le plus autonome** possible dans sa vie personnelle (vivre seul, se déplacer en sécurité...)
- **connaître et exercer mes droits** et ceux des personnes avec un trouble du développement intellectuel
- **trouver des professionnels autour de chez moi**, pour m'aider et aider mon enfant dans son quotidien (auxiliaires de vie...)
- **sensibiliser les professionnels à la trisomie 21** ou autres troubles du développement intellectuel (auxiliaires de vie, professeurs de musique, de sport...)



Je suis un professionnel

(du social, du sport, de la culture, des transports...)

Le Pôle Vie Sociale peut m'aider à :

- mieux comprendre la trisomie 21 ou autres troubles du développement intellectuel
- adapter mon activité et ainsi la rendre plus accessible à tous

J'ai 24 ans et je veux être libre et vivre dans mon propre logement. J'ai demandé au Pôle Vie Sociale de m'aider à le trouver. Une fois dans mon appartement, le Pôle Vie Sociale m'a aidé pour que j'apprenne à me débrouiller dedans, pour faire mes repas, mon ménage, gérer mon budget et faire mes courses. Maintenant je vis dans mon appartement comme je l'ai choisi.

Révin, 24 ans avec trisomie 21

Je suis une maman isolée et je travaille. Je cherchais un centre de loisirs pour ma fille de 9 ans. J'ai appelé le Pôle vie sociale qui m'a aidée à trouver un centre de loisirs proche de chez moi. Ma fille y va le mercredi après-midi et pendant les vacances, nous sommes toutes les deux ravies.

Vanessa, maman de Luna, enfant avec trisomie 21

Témoignages

Je suis chauffeur de bus et je ne savais pas trop comment m'adresser à une personne avec trisomie 21. Le Pôle Vie Sociale a construit, avec mes collègues et moi, un outil pour rendre plus accessible la communication. Je sais maintenant comment faire lorsqu'une personne avec trisomie 21 monte dans mon bus.

Frédéric, conducteur transport en commun

Contacts

	Gironde	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Haute -Vienne
Téléphone	05 57 99 09 80	05 53 48 32 38	05 59 84 47 58	05 55 34 43 17
Mail	contact33@t21aquitaine.fr	contact47@t21aquitaine.fr	contact64@t21aquitaine.fr	contact87@t21aquitaine.fr